

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ LAURÉATE DE  
L'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT  
POUR L'EXPLOITATION DU CHÂTEAU DE CASTRIES  
AV EXTENDED

CONFÉRENCE DE PRESSE  
VENDREDI 24 JANVIER  
10H - CHÂTEAU DE CASTRIES

Située à une quinzaine de kilomètres à l'est de la ville de Montpellier, Castries est une commune qui s'étend sur 2405 hectares et compte 6722 habitants. Au cœur de Montpellier Méditerranée Métropole, à la dynamique reconnue, sur un territoire préservé et riche d'un patrimoine historique et naturel d'exception, **la ville de Castries est devenue propriétaire de son château en 2013.**

Dès 2014, se crée l'**association des Amis du Château de Castries**, constituée d'amoureux du patrimoine qui articulée autour des travaux de quatre commissions, œuvrent pour la valorisation et l'exploitation des patrimoines architectural, culturel et historique du Château, de son parc mais aussi de l'aqueduc.

Édifice du XVII<sup>e</sup> siècle et propriété historique de la célèbre famille de Castries, le Château éponyme est surnommé le « **Versailles Languedocien** ». Il s'agit d'un des plus importants ensembles monumentaux de la Région. Ses façades et toitures,

son jardin à la française, son **parc de 15 hectares avec miroir d'eau** font l'objet d'un classement au titre des monuments historiques depuis le 20 octobre 1966.

Après la réalisation d'importants **travaux de restauration des intérieurs survenus entre 2015 et 2020** dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région (CPER) Occitanie sur cette période et la remise en fonction des pièces d'eau, au-delà des dimensions patrimoniales, historiques et culturelles, permettre à un large public de visiter ce site singulier est devenu une priorité.

Le souhait de la commune de Castries est aussi de **le vouer à l'organisation de manifestations de grande envergure** capables de générer des flux économiques et touristiques pérennes. Ces deux premières phases débouchent sur une inauguration des deux premières tranches en février 2020 et la réouverture à la visite de la fameuse salle des Etats du Languedoc, de la salle à manger ou encore de l'enfilade de pièces.

Ainsi, conscients de la nécessité de faire vivre et rayonner cet élément majeur du patrimoine local, sous l'impulsion de Gilbert Pastor d'abord puis Claudine Vassas Mejri, depuis 2017, se réunit, a minima une fois par an, un **comité de pilotage** dans lequel siège l'État en la personne du Secrétaire général de la Préfecture et les services de la DRAC, les élus et services de la Région Oc-



**Contact cabinet du maire de Castries**

Pierre-Marie CARVAJAL

04 67 91 29 65 06

[cabinetdumaire@castries.fr](mailto:cabinetdumaire@castries.fr)

**Contact AV Exxtended**

Jérémy BELLOT

06 75 96 71 99

[jeremie@av-extended.com](mailto:jeremie@av-extended.com)

citaine et de Montpellier Méditerranée Métropole. Ce comité de pilotage a pour but de définir les politiques d'intervention sur le bâtiment mais aussi de dessiner un avenir pérenne pour le Château de Castries.

C'est ce comité de pilotage, qui à l'automne 2021, mandate le **cabinet Sémaphores** pour réaliser un diagnostic et une étude pour la définition d'un projet stratégique pour la mise en valeur et la gestion du Château de Castries. Au printemps 2022, le rendu de l'étude définit un spectre de pistes dont les plus pertinentes seront validées par le comité de pilotage.

Alors qu'une nouvelle fois, le Château est inscrit au volet transversal métropolitain du CPER Occitanie pour la période 2021-2027, en septembre 2022 sont **inaugurées les tranches 3 et 4 et la Cour d'honneur est dénommée « Gilbert-Pastor »**.

L'année 2023 marque pour la Ville de Castries une phase de négociation avec les différents partenaires institutionnels pour définir leurs participations à une structure qui porterait un projet.

En mars 2024, la Ville lance un **appel à manifestation d'intérêt** dont l'objet principal est de sauvegarder le patrimoine et valoriser le château de Castries à travers un positionnement et une identité que pourrait lui conférer un tiers professionnel. L'objectif est d'**utiliser les qualités intrinsèques du château**, c'est-à-dire les éléments d'architecture et de décors, l'aqueduc, les éléments du parc et des terrasses comme des supports **pour valoriser de manière innovante le patrimoine** de la ville mais aussi **sensibiliser les publics aux technologies et arts du numérique** au travers d'une expérience sensible (lumières et son).

Le choix du lauréat se fait à la fin du printemps 2024 juste après l'inauguration du système hydraulique des pièces d'eau (Bassins, cascades...). C'est **la société AV Extended et le projet Château de Lumières** qui sont retenus.

Les deux parties décident alors de s'orienter vers une occupation du domaine public qui sera matérialisée par la rédaction d'un bail emphytéotique administratif.

**AV EXTENDED**, société créée en 2014 par **Jérémy Bellot et Anne Sophie Acomat**, tous deux architectes, est reconnue pour son expertise, tant artistique que technique, dans le domaine des arts numériques et des mappings monumentaux.

On a pu ainsi voir récemment ses équipes à la réalisation du mapping du 31 décembre sur l'Arc de Triomphe, ou lors de la réouverture de Notre-Dame le 7 décembre.

AV Extended exploite également, depuis 2020, le Château de Beaugency, qui fait dialoguer les arts numériques et le patrimoine dans cet édifice de la Renaissance.

**Le projet Castries - Château de Lumières** va se construire autour d'un parcours immersif : une exposition d'œuvres d'arts numériques au cœur du Château viendra mettre en valeur la richesse historique du bâtiment et des œuvres qu'il accueille. Les publics vivront ainsi **une expérience unique**, qui leur permettra de porter un regard différent sur ce patrimoine.

AV Extended proposera également des **mappings monumentaux sur les façades du Château**, qui viendront mettre en lumière l'architecture de l'édifice. Enfin une **programmation événementielle** viendra compléter cette offre : ponctuellement, des concerts dans des esthétiques musicales variées (jazz, musiques classiques, musiques électroniques...) ou des parcours dans les espaces extérieurs du Château viendront rythmer une saison culturelle, au sein de la ville de Castries.

Cette programmation régulièrement renouvelée, tant en ce qui concerne le parcours immersif que les événements, sera à même d'attirer et de faire revenir des publics variés, qu'ils soient issus de la ville de Castries, de la métropole de Montpellier, de la Région et bien entendu des touristes à l'échelle nationale et internationale.

**Castries - Château de Lumières se placera ainsi comme une place forte culturelle sur le territoire.**